

## CHAPITRE IV

### LES DÉPENDANCES DE LA CHAMBRE

---

**SOMMAIRE.** — Le cabinet de toilette. — Son emplacement. — L'eau. — Bains, salles de bains. — Les cabinets d'aisances. — Choix d'emplacement. — Lingeries, garde-robes, etc. — Difficultés d'application.

Après avoir vu ce que doit être ou ce que peut être la chambre, il nous faut voir ce que doivent être ses dépendances directes.

Près de la chambre, les usages modernes exigent le *cabinet de toilette*. Son nom indique suffisamment sa destination : il est évident tout d'abord qu'il doit être le plus près possible de la chambre, et s'il est en communication directe, cela n'en sera que mieux.

Toutefois, il faut autant que possible éviter les dispositions qui le font communiquer uniquement avec la chambre ; il est toujours bon que le service puisse se faire sans que la chambre soit traversée par les domestiques et les transports que nécessite un cabinet de toilette. Ainsi, la disposition tout à fait satisfaisante — mais qu'on ne peut pas toujours réaliser — consiste à ouvrir le cabinet de toilette directement sur la chambre, et aussi sur un dégagement par une porte de service.

Le cabinet de toilette doit être chauffé, soit par calorifère, soit

par cheminée, ou chauffage au gaz ou électrique. Il doit être clair, cela va sans dire, et offrir des surfaces pour des glaces. Il y faut des armoires et des tablettes.

Quant au meuble-toilette, il pourra être soit de construction, soit purement mobilier; mais dans tous les cas, il faut que l'eau arrive directement au cabinet de toilette, et qu'il s'y trouve le *vidoir* nécessaire pour se débarrasser des eaux sales sans qu'on soit obligé de les transporter à travers l'appartement. On aura souvent dans le cabinet de toilette l'usage de l'eau chaude. Si la distribution permet qu'il soit en relation avec la cuisine, on peut l'en faire venir; on peut aussi la faire arriver par pression de vapeur d'un bouilleur dans les caves; mais c'est là une installation de grand luxe, et la précaution la plus simple est d'avoir dans le cabinet même un petit réchaud à gaz ou électrique.

Ainsi donc, dans la composition, le cabinet de toilette doit être placé en communication aussi directe que possible avec la chambre ou les chambres qu'il dessert; accessible d'autre part pour le service; enfin placé de telle sorte que les canalisations diverses qui le desserviront aient un parcours facile et puissent être aisément surveillées et entretenues. Cette dernière condition n'est pas une difficulté dans les maisons de rapport où les distributions se superposent identiques aux divers étages; mais il y faut penser très sérieusement dans les dispositions d'hôtels ou de maisons de campagne où parfois on serait tenté de placer un cabinet de toilette au-dessus d'un salon par exemple, que dépareraient singulièrement des passages de tuyaux.

Quant à l'architecture ou à la décoration du cabinet de toilette, c'est avant tout une pièce d'utilité, à moins qu'une fantaisie personnelle en fasse une sorte de *boudoir*. Dans la donnée ordi-

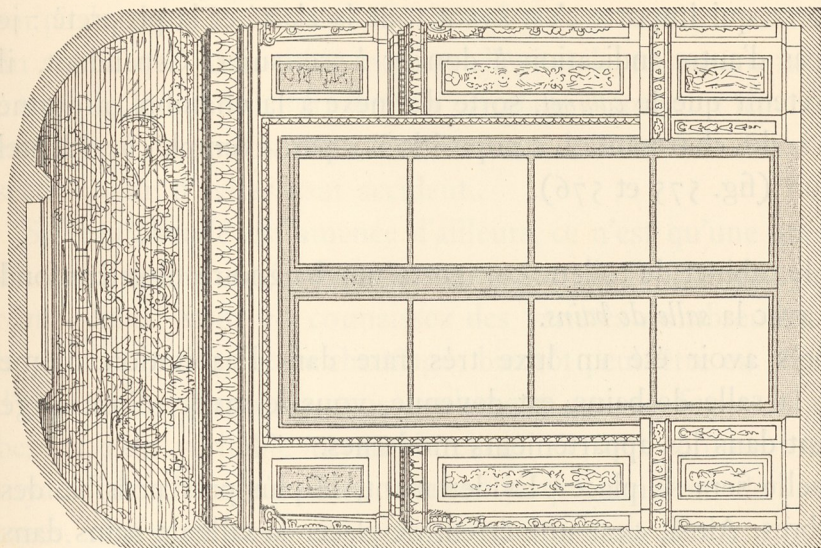


Fig. 576. — Hôtel de Lauzun.  
Cabinet vu du côté de la fenêtre.

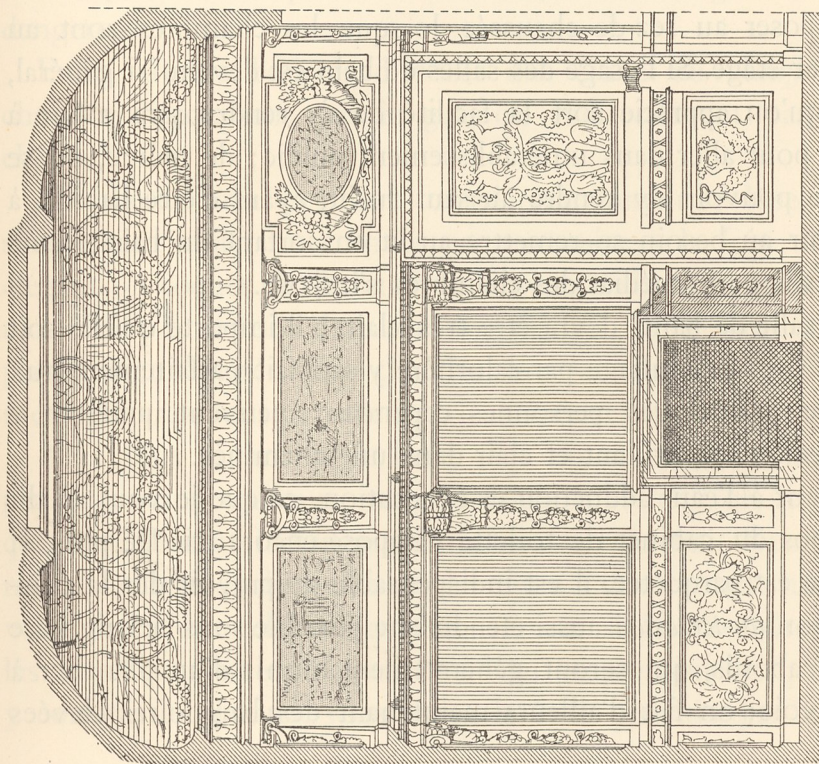


Fig. 575. — Hôtel de Lauzun. Cabinet vu du côté de la cheminée.

naire, ce qui importe c'est avant tout la clarté et la propreté : je n'ai pas d'autre indication à donner à ce sujet. Cependant, il faut retenir que le *cabinet*, sorte d'annexe à la chambre, a donné lieu à de charmantes compositions, par exemple à l'Hôtel Lauzun (fig. 575 et 576).

Si le cabinet de toilette comporte une baignoire, il se confond alors avec la *salle de bains*.

Après avoir été un luxe très rare dans l'habitation même riche, la salle de bains est devenue, vous le savez, d'un usage courant dans les appartements modernes.

Quelle sera sa place? Évidemment, le plus près possible des chambres. Ainsi, c'est une erreur de placer la salle de bains dans les communs d'un hôtel, comme on le faisait autrefois, ou de la disposer au rez-de-chaussée lorsque les chambres sont au premier étage. Si l'usage des salles de bain est devenu si général, c'est qu'on apprécie fort la facilité de s'y rendre sans avoir à sortir pour aller dans un établissement public; de même, on se plaît à pouvoir s'y rendre au saut du lit, avant d'être habillé, à pouvoir au besoin se remettre au lit en sortant du bain; donc le voisinage immédiat des chambres s'impose.

La salle de bains devra être très claire; il importe qu'elle soit chauffée : le chauffage par calorifère y satisfait parfaitement aux besoins : quelques personnes cependant peuvent préférer y trouver un feu brillant et clair dans une cheminée.

Quant à l'eau, adduction et évacuation, ce que je vous ai dit à propos du cabinet de toilette s'impose encore ici. De plus, si la salle est parquetée, il est indispensable de prévoir dès la construction *un terrasson* aussi étendu que possible sous la baignoire et ses abords, qui seront généralement munis d'un plancher à claire-voie; on fait d'ailleurs maintenant des baignoires élevées

sur pieds, dont les organes d'évacuation sont ainsi en contrehaut du sol. Cette disposition permet d'éviter le terrasson, moyennant que le sol soit formé d'un carrelage étanche et légèrement en pente. Les canalisations d'évacuation doivent être d'une large section, afin d'éviter tout accident.

Si l'eau chaude est amenée d'ailleurs, ce n'est qu'une question de canalisation; mais dans le cas contraire, il faut un appareil *chauffe-bains*; vous en connaissez des variétés nombreuses, avec le gaz comme agent de chauffage; bientôt peut-être en fera-t-on d'électriques. Rappelez-vous seulement que ce foyer à gaz a besoin d'un véritable tuyau de cheminée, qui comme tous les tuyaux de cheminée doit monter jusqu'au niveau de vos faîtes, sans quoi vous risquez des rabattements des gaz issus de la combustion, ce qui n'est pas seulement désagréable mais dangereux.

Enfin, il sera bon de disposer une étuve ou *chauffe-linge*, chauffée directement par le gaz, ou indirectement par l'eau chaude.

La salle de bains peut être considérée comme une dépendance simplement utile, ou comme un accessoire à la fois utile et élégant ou coquet de l'habitation. Voyons d'abord les conditions matérielles à réaliser dans son installation. Je la suppose bien placée, bien éclairée, bien chauffée, bien alimentée d'eau : comment traiterez-vous ce petit intérieur spécial ?

Avec plus ou moins de luxe, plus ou moins d'art, mais en pensant avant tout aux inconvénients à éviter : or, ici l'eau, qui est l'élément indispensable, est aussi l'ennemi. Non seulement par terre, mais même sur les murs à une certaine hauteur, vous aurez des éclaboussements, surtout si l'hydrothérapie et les douches viennent s'ajouter au bain proprement dit; partout, y compris le plafond, vous aurez la buée produite par la con-

densation de la vapeur d'eau. Il faut donc que murs et plafonds soient imperméables — ce qui est facile, soit avec de la simple peinture à l'huile, soit avec l'emploi des carreaux ou des panneaux de faïence, les marbres, les glaces, etc. Mais vous devez vous interdire les tentures quelles qu'elles soient : celles d'étoffes, qui absorbent la vapeur d'eau et en gardent l'humidité en se détériorant, celles en papier qui s'en pénètrent et la déversent dans les murs en se décollant. Il faut que sur toutes les parois d'une salle de bains on puisse passer l'éponge. Quant au sol, il est assez rare dans un appartement qu'il ne soit pas en parquet ; c'est cependant bien le cas d'employer les carrelages soit de marbrerie, soit de céramique, ou la mosaïque, mais l'impression froide de ces matières les fait souvent écarter. Il faut alors se résigner à la solution imparfaite du parquet, mais en ce cas il est bon qu'il soit sérieusement imbibé de plusieurs couches d'huile.

Tel est le programme de la salle de bains : or, ce programme, bien spécial, devait séduire les artistes, et en effet il a été fait à ce sujet des choses charmantes. Tandis que les Thermes — dont nous parlerons plus tard — étaient chez les Romains les édifices grandioses par excellence, et fréquentés uniquement, je crois, par les hommes, chez les modernes la salle de bains est devenue un programme d'intimité plutôt féminine, et certainement tous les artistes qui l'ont étudiée ont toujours supposé une jeune femme animant et parant le décor dont ils faisaient un cadre à sa nudité.

Aussi la salle de bains a-t-elle donné lieu à des motifs d'une inspiration Cythérée, où naturellement le XVIII<sup>e</sup> siècle devait exceller. Dans cet intérieur, toujours petit, dont les éléments sont gracieux et *mignons*, les conditions matérielles du programme sont résolues par l'emploi des marbres aux nuances délicates, des glaces, parfois des boiseries revêtues de peintures



Fig. 578. — Revêtement en panneau de faïence de la Salle de bains de Rambouillet.

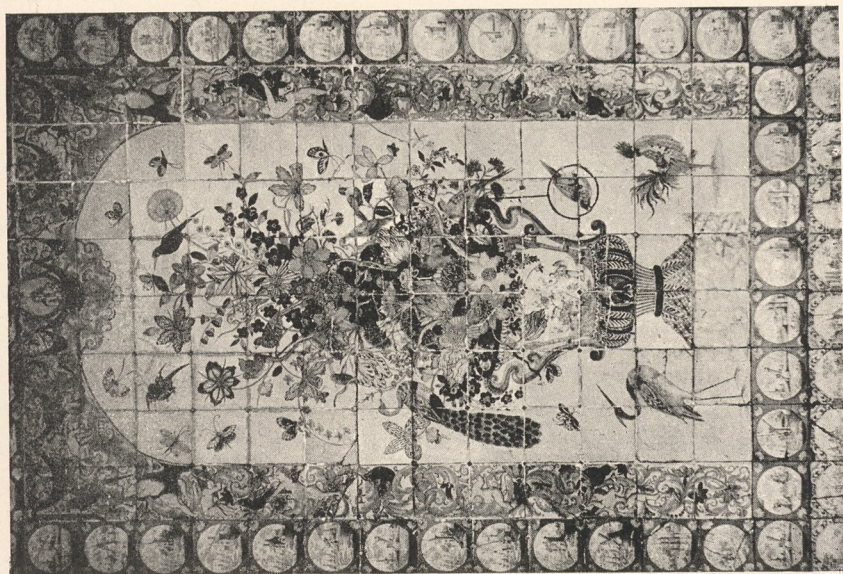


Fig. 577. — Revêtement en carreaux de faïence de la Salle de bains de Rambouillet.

laquées. De petits bas-reliefs, des peintures aimables et souriantes, des arabesques élégantes, des amours parfois un peu effrontés — Cupidon plutôt qu'Eros — tels sont les moyens volontairement restreints, avec lesquels on a construit çà et là des petits chefs-d'œuvre.

Il y en a quelques-uns que vous pouvez voir facilement. Au Palais de Fontainebleau, une jolie salle de bains dont les parois sont constituées par des glaces sur lesquelles sont peintes des arabesques, et celle qu'on dénomme le boudoir.

A Versailles, celle de M<sup>me</sup> Adélaïde, un pur chef-d'œuvre de décoration intime et gracieuse, malheureusement assombrie par la construction voisine d'un escalier sans caractère; celle de Napoléon, au grand Trianon.

Il en existe enfin de nombreux exemples dans les hôtels et châteaux particuliers, mais vous ne pouvez les visiter.

Je vous signalerai toutefois celle, récemment restaurée, du château de Rambouillet, entièrement revêtue de faïences de Delft. Je vous en reproduis ici des panneaux, non pour montrer la disposition de la salle, mais pour faire voir, par un exemple remarquable, quel parti on peut tirer au besoin de l'application rationnelle d'un procédé d'exécution à un besoin nettement défini (fig. 576-577).

Dans nos habitations modernes, la salle de bains est devenue volontiers un objet de grand luxe, où la fantaisie s'est donné carrière. Le sujet s'y prête en effet, et nulle part le caprice n'est plus admissible : mais il ne faut jamais perdre de vue les conditions impérieuses du programme, et cette fantaisie ne doit se mouvoir que dans la mesure compatible avec les nécessités particulières que je vous ai indiquées plus haut.

Parmi les dépendances des chambres, il faut classer encore le cabinet d'aisances.



Cela vous paraît indispensable, et vous avez raison. Et cependant, pendant bien longtemps on s'en est passé, et maintenant encore, en France même, vous rencontrerez des répugnances routinières à tolérer dans la maison cet accessoire indispensable. Dans un grand nombre d'endroits, si on s'est résigné à faire aux idées modernes cette concession d'admettre un cabinet d'aisances, c'est à condition qu'il soit dehors, à l'autre extrémité du terrain. Ailleurs, on est moins radical, mais on ne l'admet encore qu'au dehors, et il faut passer sur un balcon extérieur pour y aller. Et nous, nous le plaçons sans aucune crainte et sans aucun inconvénient au milieu de l'appartement. C'est que nous savons le faire, mais que cette science est récente.

Vous pensez bien qu'en pareille matière il n'y a pas de mode ni d'habitude qui puisse contraindre la nature : toujours il a bien fallu quelque chose et quelque chose d'immédiat ; mais pendant bien longtemps ce n'était que la chaise percée dont on allait, le plus loin possible, jeter le contenu dans des *latrines*. Puis, tout en gardant cette coutume, on a établi sur les latrines un siège d'aisances. Mais quel siège ! Malheureusement, il nous est facile de nous en faire une idée, car il en subsiste de trop nombreux exemples.

Pour qu'on pût placer le cabinet d'aisances dans l'habitation même sans que les inconvénients de ce voisinage fussent de nature à en surpasser les avantages, il a fallu qu'on s'avisât que le meilleur ou pour mieux dire le seul obturateur efficace, c'est l'eau. Ce principe une fois bien connu et proclamé, on a pu, au moyen des appareils à valve d'abord, puis de ceux à siphons, éviter radicalement toute émanation méphitique : si bien qu'aujourd'hui on n'hésite pas à placer un siège d'aisances dans un cabinet de toilette, chose qui aurait été taxée de folie il y a vingt ans. La figure (fig. 579) vous montre un dispositif théorique de cabinets d'aisances superposés.

Aujourd'hui nous pouvons donc placer le cabinet d'aisances où nous voulons sans craintes au point de vue hygiénique. Reste à le bien placer sous d'autres rapports.

Si, comme vous voyez, je le range nettement parmi les dépendances des chambres, c'est que sa place est en effet à proximité des chambres; telle surtout que, entre ces chambres et ce cabinet, la circulation soit facile et sans aucune crainte de rencontre d'importuns. Rien n'est fâcheux comme cette disposition trop fréquente dans de petits appartements, où la porte du cabinet d'aisances est une de celles qui ouvrent sur l'antichambre. Il ne faut jamais qu'une chambre quelconque puisse être séparée de son cabinet d'aisances par une pièce quelconque où puisse se rencontrer un étranger. Aussi, si votre appartement a deux groupes distincts de chambres, dans deux ailes par exemple, il lui faudra deux cabinets. Et je ne parle ici que des cabinets pour les maîtres.

Il en faudra un autre pour les domestiques, celui-là placé vers les pièces de service; il est préférable que les domestiques n'aient pas à sortir de l'appartement.

Enfin, si l'appartement comporte de grandes réceptions, un va-et-vient de personnes étrangères qui parfois attendent longtemps — supposons chez un médecin par exemple — il serait mieux encore qu'il y eût un troisième cabinet spécial pour la clientèle, ouvrant sur quelque dégagement desservi par l'antichambre.

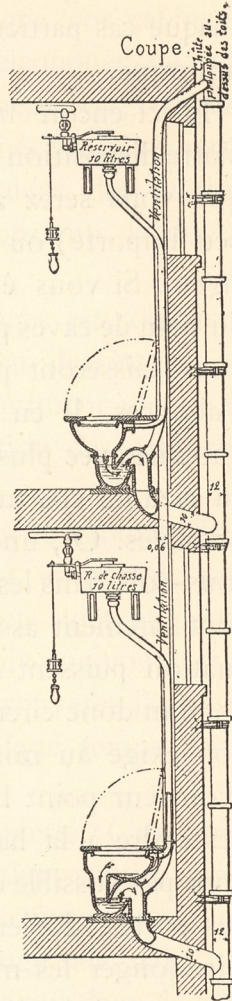


Fig. 578.

Mais tout cela n'est pas toujours possible, ou ne le serait qu'à très grands frais : c'est l'éternelle balance du pour et du contre. Je ne vous parle donc ici qu'en théorie, laissant à la pratique de chaque cas particulier la décision à prendre, qui ne peut être uniforme.

Et ici encore interviennent les exigences de la construction. Votre disposition d'appartement ne pourra être la même, suivant que vous serez astreint à la fosse d'aisances (fixe ou mobile, peu importe) ou que vous aurez la faculté d'écoulement *tout à l'égout*. Si vous êtes astreint à la fosse d'aisances, les nécessités du plan de caves pour la position de ces fosses, leur extraction, ne vous laisseront pas toute latitude pour la place des cabinets d'aisances. Il en sera de même dans le cas de *tout à l'égout*, quoique avec plus de facilité, en ce sens qu'il faudra encore que au pied de vos tuyaux de chute vous trouviez des canalisations possibles. Or, une difficulté très fréquente des distributions de sous-sols dans les villes est la suivante : les égouts municipaux sont rarement assez profonds pour que les canalisations d'évacuation puissent être enterrées en contrebas du sous-sol. Elles devront donc circuler en *élévation*, et avec la nécessité des pentes (on exige au minimum 0,03 par mètre) elles pourront bien avoir leur point haut près du plafond, elles ne tarderont pas à descendre à la hauteur de l'homme, puis plus bas. Il ne sera donc pas possible de leur faire suivre les murs où sont pratiquées des portes, de leur faire traverser les corridors, il faudra leur faire longer les murs continus, c'est-à-dire les murs extérieurs, — murs séparatifs de façade, ou contre terre-pleins. Cette sujétion que vous rencontrerez dans vos sous-sols peut bien ne pas vous laisser toute liberté pour le placement dans les étages de tout ce qui est tributaire des décharges d'évacuation.

Dans tous les cas, les cabinets des divers étages doivent se

superposer, ou du moins être desservis par un même tuyau de chute pour chaque groupe, aussi vertical que possible. Et d'ailleurs, comme je vous l'ai dit pour les cabinets de toilette, mais bien plus encore ici, il ne faut pas que vos cabinets soient superposés à des salons ou pièces quelconques où un tuyau de chute ne pourrait pas passer ouvertement : car, retenez bien ceci, il ne faut jamais que ces canalisations nécessaires soient dissimulées dans des épaisseurs de murs, ou dans des motifs d'architecture : il faut que les tuyaux restent apparents, faciles à visiter et à entretenir à tout moment.

Vous voyez par là combien l'étude des étages est solidaire. Plan de fondations, plan de rez-de-chaussée, plan des étages, ce n'est qu'un : c'est la conception unique d'un bâtiment unique à plusieurs étages. Et vous voyez que la question des cabinets d'aisances est loin d'être facile.

Bien entendu, d'ailleurs, je ne vous parle ici du cabinet d'aisances qu'au point de vue de la composition, et non de ses installations techniques. Ce serait sortir de mon sujet, et pour toutes ces dépendances de l'habitation, je ne puis que vous conseiller l'étude des ouvrages spéciaux où vous trouverez l'exposé des progrès considérables réalisés depuis quelque temps dans tout ce qui touche à l'hygiène.

J'aurai peu de chose à vous dire d'une lingerie. C'est une pièce claire, munie d'armoires à linge, et où se tient souvent une femme de chambre ou une ouvrière pour les raccommodages, les repassages, etc. Ce sera là aussi le dépôt du linge sale, dans un coffre spécial et autant que possible aéré, à moins que dans de très grandes habitations il n'y ait une resserre spéciale du linge sale.

Le voisinage des chambres est une nécessité pour la lingerie; cela, je crois, se comprend sans que j'aie besoin d'insister.

Il en est de même des pièces que l'on trouve dans des appar-

tements complets sous le nom de *garde-robes*, *roberies*, *penderies*. De grandes armoires, de la lumière et de la propreté, du chauffage au besoin, voilà tout le programme.

Je me suis étendu longuement sur la chambre et ses dépendances. C'est que c'est, je le répète, le premier programme de l'architecture : programme bien connu, semble-t-il, et qui cependant donne lieu à bien des imperfections, car il est très difficile.

Très difficile, parce que pour le résoudre tout à fait il faudrait concilier des choses inconciliables. La théorie vous dit bien ce que doit être une chambre ou telle ou telle de ses dépendances : puis, elle vous laisse vous débrouiller. Or, c'est là justement que la difficulté commence. Ainsi on vous dira : « placez vos chambres au midi ». Oui, si vous pouvez. Et à chaque conseil de la théorie il faudrait ajouter cette restriction « si vous pouvez ».

Je vous l'ai dit déjà, avec nos programmes complexes de la vie moderne — et qui tous les jours le deviennent de plus en plus — la composition est l'art des sacrifices judicieux. Toujours quelque chose est à sacrifier de la théorie : mais dans l'habitation, quand il s'agit de la chambre, il s'agit — retenez-le bien — de la chose principale, et c'est là que vous devez être le moins résignés aux sacrifices.

